



Datum / Date: 9/05/2017
Uur / Heure: 11:53
Vraag / Question: n° 18359

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires
étrangères et européennes,
concernant
la pacification et le maintien de l'Etat en Libye
- déposée le 8 mai 2017 -**

Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères,

Alors que la situation libyenne, son État morcelé et défaillant, son incapacité à agir correctement contre les incursions de l'État islamique laissent présager une convalescence longue et douloureuse, les experts s'accordent à dire, depuis la récente rencontre entre les deux hommes forts du pays, qu'une pacification et un maintien de l'État sembleraient possibles.

Déjà proposé en janvier 2016, le premier axe de règlement de la crise consiste en la formation d'une institution d'armée unifiée tandis que le second vise à intégrer le Maréchal Haftar, personnalité importante, mais controversée, dans la solution politique.

Monsieur le Vice-premier Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- D'après votre analyse, existe-t-il un risque que le Maréchal, s'il en a l'opportunité, se propulse à la tête du pays ? Quelle est la position de la Communauté internationale le concernant ?
- Quelles sont les avancées sur la résolution de la crise libyenne ? Quelles sont selon vous les chances de parvenir à une solution compte tenu desdites avancées ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Question orale n° 18359 Mme Katrin JADIN, concernant la pacification et le maintien de l'Etat en Libye

PROPOSITION DE RÉPONSE :

Concernant le Maréchal HAFTAR, en parallèle aux gains territoriaux de son armée, il est de plus en plus clair que celui-ci souhaite préparer le terrain en vue de se présenter à une élection présidentielle qui pourrait avoir lieu en 2018. Nous ne pouvons à cet égard qu'encourager tous les protagonistes de ce conflit à s'inscrire dans une logique démocratique et pacifique. Parallèlement, nous mettons en garde ceux qui sont tentés par l'option militaire et les menaces de violence. Cette option ne mènera nulle part si ce n'est au chaos et à la guerre civile.

En ce qui concerne les avancées dans la résolution de la crise libyenne, je me réjouis de la récente rencontre entre Messieurs SARRAJ et HAFTAR. Un tel rapprochement était encouragé depuis un certain temps déjà par la Communauté internationale, l'UE et la Belgique, comme j'ai eu l'occasion de le dire à M. SARRAJ lors de sa visite à Bruxelles en février dernier. La dynamique enclenchée par la réunion d'Abou Dhabi va dans le sens d'une inclusion de M. HAFTAR dans la solution à la crise libyenne. Nous considérons en effet que M. HAFTAR doit faire partie de la solution mais ne constitue pas à lui seul LA solution. Etant donné les blocages persistants dans la mise en œuvre de l'Accord politique libyen conclu à Skhirat en 2015, une renégociation partielle et limitée de l'accord doit pouvoir être envisagée. Il est cependant clair que tout arrangement concernant le commandement suprême des forces armées doit prévoir un contrôle civil de ce dernier par le gouvernement.

Maintenant que cette rencontre tant attendue a enfin eu lieu, j'estime qu'il faut se garder de tout optimisme démesuré. Le plus dur reste en effet à faire, en particulier dans le chef de M. SARRAJ, qui doit convaincre ses soutiens, dont certaines milices islamistes viscéralement opposée au camp HAFTAR, de la justesse du cap choisi. Or, depuis cette rencontre à Abou Dhabi, ces milices ne décolèrent pas et M. SARRAJ, qui devait se rendre au Caire pour prolonger la discussion avec le Maréchal HAFTAR, a préféré reporter son voyage.

L'action de la Communauté internationale, en particulier des acteurs régionaux, sera donc cruciale pour amener toutes les parties à prendre leurs responsabilités afin de trouver une solution pacifique durable, qui soit au bénéfice du peuple libyen. A cet égard, je formule le vœu que M. Ghassan SALAMÉ, qui a été proposé par le SG des Nations Unies M. GUTERES pour remplacer le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Libye M. Martin KOBLER, et dont la nomination a été confirmée hier par le Conseil de Sécurité, parviendra à insuffler une nouvelle dynamique entre les différents protagonistes du conflit.